

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et annexe) de l'Organisation Internationale DIANOVA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Assemblée alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous relevons que la société Catalunya en Miniatura est toujours en situation de surendettement au 31 décembre 2014. Malgré l'ajustement de valeur enregistré sur la participation au cours de l'exercice 2013, nous attirons l'attention sur le fait que si cet ajustement ne devait pas être suffisant, le résultat ainsi que la fortune de l'association seraient présentés pour un montant trop favorable.

Nous vous rendons également attentifs au fait qu'aucun ajustement de valeur n'a été enregistré au cours de l'exercice 2014 sur les prêts accordés par l'association à la société Catalunya en Miniatura. Compte tenu de la situation économique de cette dernière, d'importantes conséquences financières pourraient survenir si l'emprunteur ne pouvait faire face à ses engagements.

De plus, nous relevons que l'intégralité des placements financiers figurant à l'actif du bilan pour un montant de CHF 348'681.50 sont toujours garantis en faveur de Banco Popular Español SA afin de couvrir les engagements de la société Catalunya en Miniatura. Nous attirons dès lors votre attention sur les incidences économiques qui pourraient découler de l'incapacité de la société concernée à les respecter.

# am<sup>s</sup>

audit sa

société de révision  
et d'expertise

Nous relevons à nouveau que le respect des engagements pris par l'association et figurant au passif du bilan dans les fonds étrangers sous la rubrique « Exigibles à long terme » pourrait générer des problèmes de trésorerie.

AMS Audit SA  
(501 332)

~~Elisabeth PAFFA~~  
(105 597)  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

Christian MAURIS  
Administrateur



Carouge, le 28 juillet 2015

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe),
- Comptes de recettes et dépenses 2014 par localisation.